



Rectorat

Le Délégué du Recteur Chargé de la Coopération

BOURSES DE SOLIDARITE

Dans le cadre de la coopération qu'elle entretient avec l'UCAC, l'Université Catholique de Lille offre des bourses dites de solidarité aux enseignants de l'UCAC.

Les bourses de solidarité visent au renforcement des capacités y compris la formation continue des enseignants. Elles concernent :

- Les enseignants pour la poursuite d'études du 2^{ème} cycle pour un **1 ou 2 ans**
- Les doctorants pour **plusieurs séjours courts**
- Les enseignants chercheurs pour des séjours d'étude de **2 à 4 semaines**
-

Les dossiers d'inscription sont à envoyer à anne-france.danel@univ-catholille avant le 1^{er} Mars 2019.

Pour plus de détails, voir François NTONGA ou consultez le site de l'UCAC.



François M. L. NTONGA
Délégué du Recteur Chargé de la Coopération